



Avenue Sadi Carnot
BP 75 - 26150 DIE

☎ 04.75.22.03.43 ou 📠 04.75.22.05.88

✉ Ce.0260008T@ac-grenoble.fr



DOSSIER DE DEMANDE D'ADMISSION EN

SECONDE - 2023/2024

A retourner **complet** pour le 3 mai 2023

CACHET DE LA POSTE OU DATE DE DEPOT FAISANT FOI

au **secrétariat** (en précisant sur l'enveloppe « **secrétariat sport-nature** »)

NOM : **Prénom** :

Né(e) le : .../.../..... **Sexe** : **Classe fréquentée en 2022/23**:

n° INE de l'élève :

(le demander au secrétariat du collège d'origine)

NOM et Prénom du responsable légal de l'enfant :

.....

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : Portable :

e.mail :

NOM de l'établissement :

N° UAI de l'établissement(OBLIGATOIRE) :

(à demander à votre collège d'origine)

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : e.mail :

Bonjour,

Ce dossier est le dossier de candidature à la formation bi-qualifiante concertée sport nature du lycée du Diois.

Le recrutement se déroule en trois phases selon les échéances suivantes :

- 1)** Retour des dossiers de candidature pour le **mercredi 3 mai 2023** (cachet de la poste ou date de dépôt faisant foi) ;
- 2)** Tests physiques de sélection et entretien.
Tous les candidat(e)s sont convoqué(e)s à l'une des deux journées de sélection qui se dérouleront les **jeudi 1^{er} juin 2023** et **lundi 5 juin 2023** ;
- 3)** Affectation et Inscription **de fin juin à début juillet 2023.**
Le lycée du Diois ne communique pas les résultats de la sélection.
Conformément à la procédure d'affectation post-3^e, c'est dans votre collège d'origine que vous aurez connaissance de la notification d'affectation.

Nous vous remercions de renseigner avec soin les documents ci-joints.

L'équipe éducative de la formation sport nature

Remarques concernant la procédure d'affectation post-3^e :

1. Demandes de formations et d'établissements

Avant le conseil de classe du 3^e trimestre, en parallèle des choix définitifs d'orientation, vous devez faire une liste de formations et d'établissements dans lesquels vous souhaitez que votre enfant ait une place à la rentrée 2023. Ces demandes sont à classer par ordre de préférence. Cette liste n'est pas connue des personnes chargées de la sélection.

2. Résultat de l'affectation et inscription

Fin juin, vous prenez connaissance de la formation et de l'établissement dans lequel votre enfant est affecté et vous l'inscrivez dans son futur établissement.

DOCUMENTS A JOINDRE A VOTRE DOSSIER

- Photocopies des bulletins des 2 premiers trimestres de l'année scolaire 2022/2023
- Fiche de renseignements remplie par le professeur d'EPS et le Professeur Principal (pièce II) **(si l'enseignant n'est pas en mesure de certifier le savoir nager, fournir obligatoirement un brevet de 50 m nage libre établi par un maître-nageur)**
- Attestation d'expérience(s) (pièce III) – à dupliquer si besoin
- Lettre de motivation sur papier libre (**format A4**) faisant apparaître les motifs de votre choix
- Certificat médical dûment rempli (pièce IV)

ATTENTION :

TOUT DOSSIER INCOMPLET OU PARVENU HORS DÉLAI NE SERA PAS EXAMINÉ

Fiche de renseignements établie par le professeur d'EPS et le professeur principal dans le but d'apprécier :

- Les capacités physiques et motrices de l'élève
- Ses capacités à s'inscrire dans un projet collectif
- Attestation du « savoir nager »

Concerne l'élève

Nom : Prénom :

1 - Données renseignées par le professeur d'EPS :

Nous vous sollicitons pour renseigner une fiche de candidature de l'un de vos élèves à la Formation Biquilifiante Sports de Nature au Lycée de Die. Pour plus d'informations sur la formation, une plaquette est disponible sur le site internet de l'établissement, à l'adresse :

<https://cite-scolaire-du-diois.web.ac-grenoble.fr/article/sports-de-nature>

L'élève doit pour cela réaliser un test de Cooper (la plus grande distance possible sur 12 minutes de course sur piste). Merci de bien vouloir lui permettre cette réalisation. Si plusieurs élèves de votre établissement sont candidats, une organisation collective est possible.

Résultat du test de Cooper (distance réalisée sur 12 minutes de course) :

..... mètres

Qualités de l'élève dans les activités d'endurance :

Chiffrer sur une échelle de 1 à 10 sa capacité à s'inscrire dans un effort de longue durée
N'hésitez pas à citer quelques exemples permettant d'apprécier cette qualité :

Habilités motrices (en cherchant à apprécier l'aisance et la rapidité dans des tâches complexes)

Chiffrer sur une échelle de 1 à 10 « l'habileté motrice »
N'hésitez pas à citer quelques exemples permettant d'apprécier cette qualité :

Capacité à s'inscrire dans un projet de groupe (en cherchant à apprécier la capacité d'initiatives, l'entraide, la solidarité...)

Chiffrer sur une échelle de 1 à 10 l'aptitude à inter agir dans un groupe
N'hésitez pas à citer quelques exemples permettant d'apprécier cette qualité :

Je soussigné, (nom / prénom), professeur d'EPS,
certifie que l'élève (nom / prénom)
a acquis le « savoir » nager au cours de sa scolarité.

Fait le : à : Signature de l'enseignant.

2 - Avis détaillé permettant d'apprécier la capacité de l'élève à suivre le cursus sport nature du lycée de Die, sa motivation pour ce projet...

Avis détaillé du professeur d'EPS :

Avis de l'équipe pédagogique (à remplir par le professeur principal)

Fiche d'attestation d'expérience(s)

Afin de valoriser votre vécu dans les activités physiques de pleine nature, et pour permettre au jury de mieux apprécier votre candidature, votre projet de formation, veuillez renseigner les rubriques ci-dessous selon que vous soyez pratiquant de telle ou telle activité.

Il est souhaitable, et fortement recommandé, que ce document soit attesté par un responsable de club ou association, un professeur animateur d'AS (UNSS), un professionnel spécialiste de l'activité, un enseignant d'EPS...

ESCALADE

Le candidat a-t-il une expérience de la pratique de l'escalade :

Si oui, dans quel "cadre" de pratique (famille, AS, EPS, club...) :

Quel(s) domaine(s) d'expérience (salle, bloc, site naturel, grande voie...) :

Pouvez-vous situer son niveau de pratique :

Autres éléments à faire valoir pour le jury (en escalade) :

Attestation "escalade" validée par (*date + nom et statut du signataire*) :

SKI

Le candidat a-t-il une expérience de la pratique du ski :

Si oui, dans quel "cadre" de pratique (famille, AS, EPS, club...) :

Quel(s) domaine(s) d'expérience (ski nordique, ski alpin, de randonnée...) :

Pouvez-vous situer son niveau de pratique :

Autres éléments à faire valoir pour le jury (en ski) :

Attestation "ski" validée par (*date + nom et statut du signataire*) :

Candidat : NOM Prénom

CANOE-KAYAK

Le candidat a-t-il une expérience de la pratique du canoë-kayak :

Si oui, dans quel "cadre" de pratique (famille, AS, EPS, club...) :

Quel(s) domaine(s) d'expérience (pratique en eau plate, en eaux-vives, randonnée...) :

Pouvez-vous situer son niveau de pratique :

Autres éléments à faire valoir pour le jury (activités aquatiques) :

Attestation "canoë-kayak" validée par (*date + nom et statut du signataire*) :

RANDONNÉE PÉDESTRE

Avez-vous une expérience de la randonnée pédestre :

Pouvez-vous décrire quelques randonnées réalisées (lieu, massif, durée...) :

Avez-vous l'expérience de randonnées itinérantes (avec nuitées en refuge, sous tente, bivouac) :

AUTRES EXPÉRIENCES ou AUTRES PRATIQUES

Pratiquez-vous d'autres activités :

Dans quel "cadre" de pratique (famille, AS, EPS, club...) :

Autres éléments à faire valoir pour le jury :

CHOIX D'APPROFONDISSEMENT ENVISAGÉ en classe de première et terminale

Au regard de vos expériences et de votre projet de formation, quel approfondissement pensez-vous choisir pour la classe de première et terminale (**visée : préparation au Diplôme d'Etat**) :
Choix donné à titre indicatif. Le choix définitif se fera après la première année de formation.

Entourez l'activité envisagée en approfondissement :

ESCALADE

SKI DE FOND

KAYAK

Certificat médical d'aptitude

Formation « sport nature » du lycée du Diois

Informations destinées au médecin afin d'établir le certificat médical de non contre-indication :

Les élèves qui s'engagent dans le cursus de formation doivent être aptes à pratiquer les activités physiques et sportives suivantes :

Escalade (dont voies de plusieurs longueurs), randonnée pédestre et course de durée (course d'orientation), ski nordique, kayak (en eaux-vives jusqu'à la classe IV).

Volume de pratique hebdomadaire : une demi-journée en classe de seconde et de première (5-6 heures continues) et une journée complète en classe de terminale (8-9 heures continues).

Les activités se déroulent exclusivement sur des sites naturels (escalade en falaise, randonnée et course en moyenne montagne, ski nordique en moyenne montagne enneigée, kayak en eau froide (rivière).

La pratique suppose que le jeune dispose de capacités physiques et motrices lui permettant d'évoluer sans difficulté, avec « aisance », et de manière autonome dans les « milieux » décrits ci-dessus soit :

- Capacité à réaliser des efforts soutenus de longue durée (ex : randonnée pédestre, ski nordique).
- Capacité à assurer sa propre sécurité et celle des autres (coordination, « lucidité », aptitude à utiliser les appareils d'assurance et de sécurité de manière autonome (ex : escalade).
- Aisance à se déplacer en milieu « vertical » (falaise) et aquatique (savoir nager et s'immerger).

En plus des séances hebdomadaires, le jeune est amené à pratiquer les activités à l'occasion de stages (un stage par trimestre). Les stages s'organisent le plus souvent sous la forme de « pratiques itinérantes » (ex : randonnée pédestre en autonomie, raids à skis nordiques...). **Cette pratique « prolongée » suppose que l'élève soit apte à se déplacer en pleine nature non aménagée, en portant les affaires nécessaires à l'autonomie (sac à dos), et en étant confronté, le cas échéant, à des conditions météorologiques exigeantes** (ex : froid, pluie ou neige, nuitées en refuge ou bivouac).

Document établi par les enseignants d'éducation physique de la formation sport nature, l'infirmier et le médecin scolaire de l'établissement.

Certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive

Au regard des exigences de la formation, dont les conditions de pratique sont évoquées ci-dessus,

je soussigné(e),, certifie que

....., est apte à suivre la formation « sport nature » du Lycée du Diois. J'atteste, après examen médical, n'avoir constaté aucune contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives enseignées dans le dispositif de formation (escalade *(dont voies de plusieurs longueurs)*, randonnée pédestre, course de durée (course d'orientation), kayak *(en eaux-vives jusqu'à la classe IV)*, ski nordique).

Fait à : le :

Signature et cachet du médecin.